



DEVENIR DES DIPLÔMÉS DE MASTER DE FORMATION INITIALE À 30 MOIS Enquête 21-22 promotion 2018-2019

Caractéristiques des répondants

Sexe	
Femme	65%
Homme	35%
Âge à l'entrée en M2	
Moins de 22	36%
De 22 à 25	57%
26 et +	7%
Type de bac	
Général	84%
Bac techno	7%
Bac pro	1%
Titre étranger	7%
Equivalence	<1%

Régime inscription	
Initiale	74%
Apprentissage	26%
Composantes	
Droit, économie et sciences sociales	40%
Arts et sciences humaines	17%
CESR	4%
Sciences et Techniques	20%
Lettres et langues	10%
Pharmacie	6%
Médecine	2%
EPU	1%

Les résultats sont issus de l'enquête sur le devenir des diplômés de master réalisée en partenariat avec le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. La date de référence de l'enquête est le 1er décembre 2021, soit environ 30 mois après l'obtention du diplôme. Le taux de participation à l'enquête est de 73 % (770 répondants).

Les répondants sont globalement représentatifs de la population interrogée. Les étudiants de nationalité étrangère (9 % de répondants contre 13 % de diplômés interrogés) et les diplômés des formations Lettres et Langues et de Médecine (respectivement -2 points et -1 point) sont légèrement sous-représentés.

POURSUITES D'ÉTUDES POST-M2

En études 2019-2020

21,5 %

En études en 2020-2021

21 %

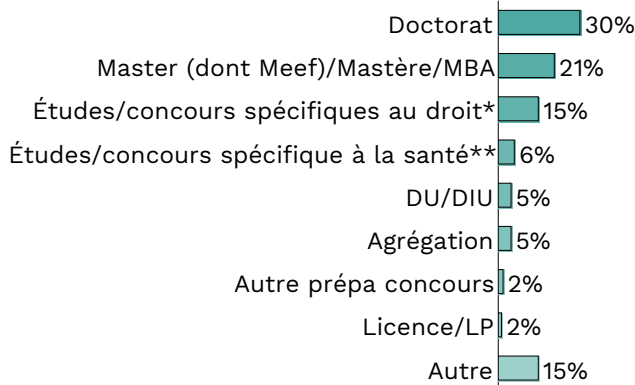
En études à la date de l'enquête 2021-2022

18 %

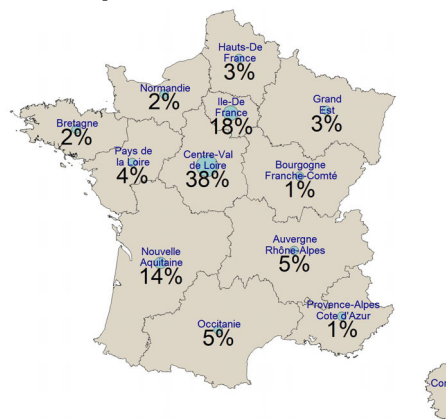
Répondants ayant poursuivi des études au moins 1 an depuis le M2

32 %

Type de formation suivi post-M2



Situation géographique des poursuites d'études



NB : 3,5 % de poursuite d'études à l'étranger

* ex : IEJ, études notariales, ENM...

** ex : thèse de médecine/pharmacie, DESC...

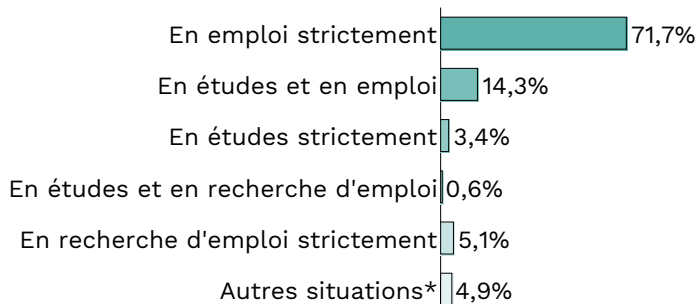
Un tiers des répondants a poursuivi des études après l'obtention du M2 (à la rentrée de septembre 2019 pour 67 % des diplômés ayant poursuivi des études ou en septembre 2020/septembre 2021 pour 33 % d'entre eux). **La majorité de ces diplômés poursuit en thèse (30 %). Ramené à l'ensemble des répondants, environ 1 diplômé sur 10 s'est inscrit au moins une année en doctorat à la suite de son master.** Certains profils sont surreprésentés parmi les personnes ayant poursuivi des études après un master : les diplômés d'un M2 rattaché aux composantes Sciences et Techniques et CESR (respectivement 39 % et 52 % ont poursuivi des études), les bacheliers dotés d'une mention bien ou très bien (respectivement 37 % et 49 % contre 23 % des répondants n'ayant pas obtenu de mention au baccalauréat), ainsi que les diplômés ayant effectué leur M2 en formation initiale sans apprentissage (38 % contre 17 % des diplômés ayant réalisé leur M2 en alternance). Notons que les hommes sont plus nombreux à poursuivre en doctorat que les femmes (15 % contre 7 %) tout comme les diplômés d'un master de Sciences et Techniques. Parmi l'ensemble des répondants ayant poursuivi des études, 38 % ont opté pour une formation en région Centre-Val de Loire dont 34 % en Indre-et-Loire. À la date de l'enquête, soit deux ans et demi après l'obtention du M2, 18 % des répondants sont toujours inscrits dans une formation. Parmi eux, 78 % occupent un emploi en parallèle, sous contrat doctoral (43 %), en alternance (12 %) ou sans lien direct avec leur formation.

INSERTION PROFESSIONNELLE 30 MOIS APRES LE M2

Le taux d'insertion/chômage et les caractéristiques des emplois occupés sont calculés sur les actifs (personnes strictement en emploi ou strictement en recherche d'emploi). Sont également exclues les personnes ayant poursuivi ou repris des études après leur M2 afin que les situations soient comparables à 30 mois. En effet, les personnes ayant poursuivi des études ont tenté de s'insérer sur le marché de l'emploi plus tardivement et elles ont bien souvent obtenu un autre diplôme après le master.

La promotion 2018-2019 a déjà fait l'objet d'une enquête au 1er février 2020 (enquête sur le devenir des diplômés à 6-9 mois). Dans la suite de cette publication, les résultats de l'enquête à 6-9 mois seront rappelés afin de comparer les situations et de constater les potentielles évolutions professionnelles rencontrées par les diplômés entre les deux dates d'observation.

Situation actuelle détaillée (1/12/2021)



*Inactivité, service civique, parent au foyer...

Taux d'insertion à 30 mois
94,2 %

Taux de chômage à 30 mois
5,8 %

Rappel situation à 6-9 mois (1/02/2020)

- En emploi strictement : 57,5 %
- En études en emploi : 13 %
- En études strictement : 10,7 %
- En études et en recherche d'emploi : 0,8 %
- En recherche d'emploi strictement : 12 %
- Autres situations : 6 %

Taux d'insertion à 6-9 mois
82,4 %

Taux de chômage à 6-9 mois
17,6 %

COMPARAISON DONNÉES NATIONALES

Données Insee, 4ème trimestre 2021 - Ensemble de la population française : Taux de chômage : 7,4 %
Données Insee, 4ème trimestre 2021 - Moins de 25 ans : Taux de chômage : 15,9 %

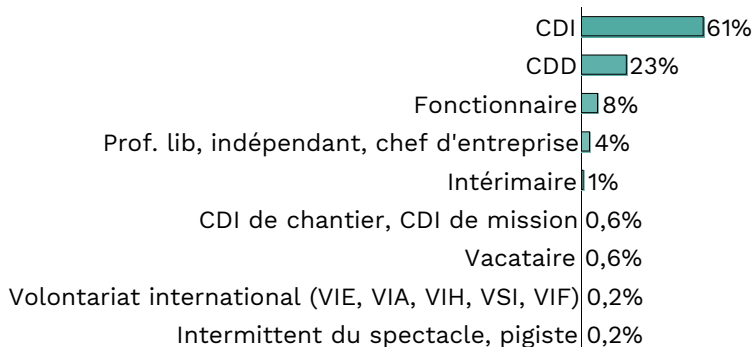
RÉSULTATS ENQUÊTE PRÉCÉDENTE - DONNÉES LOCALES

Enquête précédente à 30 mois (interrogée au 1er décembre 2020) - promotion 17-18 : Taux d'insertion à 30 mois : 92,5 % / Taux de chômage : 7,5 %

CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS OCCUPÉS

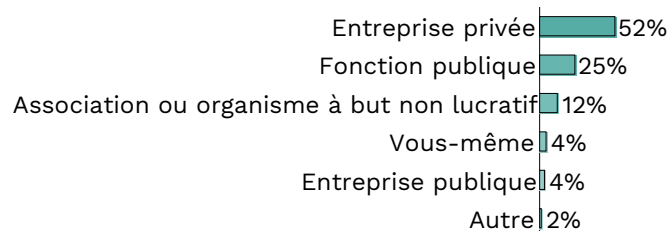
Les données présentées ci-après concernent les répondants en situation stricte d'emploi (exclusion des personnes à la fois en études et en emploi comme les doctorants par exemple) et n'ayant pas poursuivi d'études après leur M2.

Statut ou type de contrat de travail



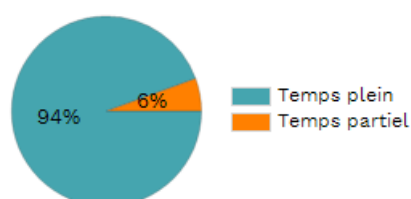
Rappel situation à 6-9 mois - 53 % d'emplois à durée indéterminée

Type d'employeur



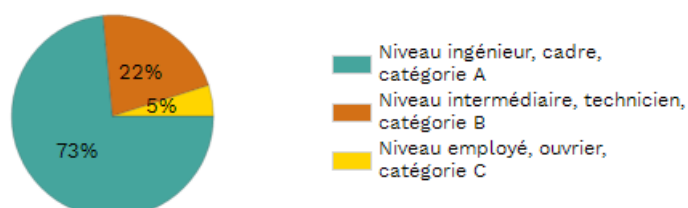
Rappel situation à 6-9 mois - Entreprise privée : 52 % / Fonction publique : 29 % / Association : 12 % / Entreprise publique : 4 % / Vous-même : 1 % / Autre : 2 %

Temps de travail



Rappel situation à 6-9 mois - 88 % d'emplois à temps plein

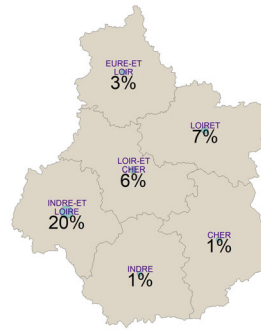
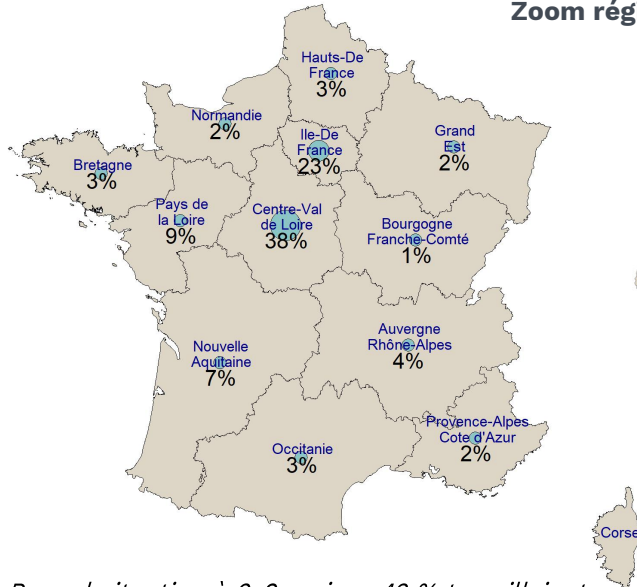
Profession ou catégorie socioprofessionnelle



Rappel situation à 6-9 mois - Niveau ingénieur, cadre : 70 % / Niveau intermédiaire, technicien : 22 % / Niveau employé, ouvrier : 8 %

Situation géographique des emplois

Situation géographique des emplois - Zoom région Centre-Val de Loire

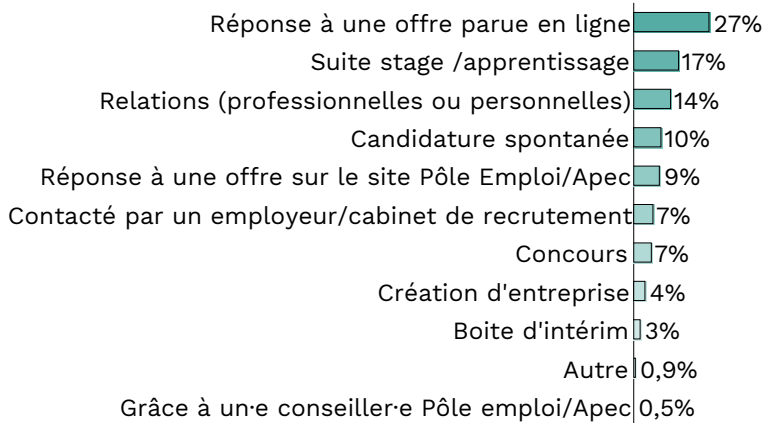


Revenu médian net mensuel :
2026 euros
Revenu moyen net mensuel :
2139 euros
Calcul hors temps partiel et hors emplois à l'étranger. Primes et 13ème mois inclus.

Rappel situation à 6-9 mois - Revenu médian : 2108 euros / Revenu moyen 2235 euros /

Rappel situation à 6-9 mois :- 43 % travaillaient en Centre-Val de Loire dont 25 % en Indre-et-Loire

Moyen principal d'obtention de l'emploi



Secteurs d'activité économique de l'employeur les plus fréquents :

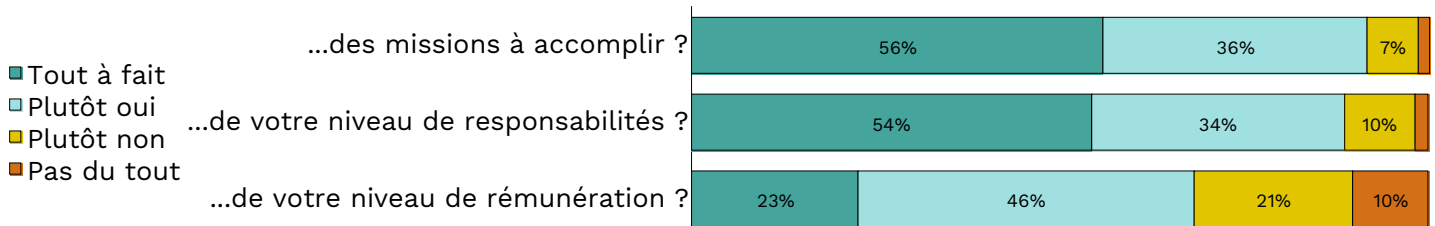
- 15 % Santé humaine et action sociale
- 12 % Enseignement
- 12 % Administration publique
- 10 % Activités spécialisées scientifiques et techniques
- 9 % Industries
- 8 % Commerce, transports, hébergement et restauration
- 8 % Information et communication (y compris informatique)

Selon vous, votre emploi correspond-il...



Rappel situation à 6-9 mois - Adéquation avec le niveau ("Tout à fait" ou "Plutôt oui") : 80 % / Adéquation avec la formation : 86 %

Êtes-vous satisfait·e dans votre emploi...



La promotion de master 2018-2019, entrée sur le marché de l'emploi il y a déjà 2 ans et demi, **ne semble pas avoir été impactée négativement par la crise sanitaire liée au Covid19. Bien au contraire, le taux d'insertion à 30 mois atteint 94,2 % soit une hausse de presque 2 points par rapport à l'an dernier.** Cette hausse du taux d'insertion a lieu dans un contexte de baisse générale du chômage en France. Bien que l'on constate un nombre toujours plus conséquent de diplômés au sein d'une même génération (Bref du CEREQ n°422, 2022), les diplômés long du supérieur bénéficient donc toujours de conditions d'insertion professionnelle favorables qui contrastent avec les difficultés rencontrées par les jeunes peu ou pas diplômés. **Par ailleurs, la comparaison des indicateurs à 6-9 mois et à 30 mois de la promotion 2018-2019 permet de constater une amélioration globale de la situation professionnelle entre ces deux périodes :** taux d'insertion plus élevé (+ 12 points), augmentation des contrats à durée indéterminée (+ 21 points) et à temps plein (+ 6 points), emploi de niveau cadre, ingénieur ou catégorie A en légère progression (+ 3 points). Seuls les revenus moyens et médians n'ont pas progressés et même légèrement reculés bien qu'ils restent élevés.

Concernant les emplois occupés, 30 mois après l'obtention du M2, nous constatons que :

- Le secteur privé est le principal pourvoyeur d'emplois pour nos diplômés de master qui occupent un poste à 52 % dans une entreprise privée, 12 % dans une association et 4 % ont créé leur propre entreprise. Les emplois dans la fonction publique représentent un quart du volume des emplois.
- **Trois quarts des répondants strictement en emploi à la date de l'enquête bénéficient d'un contrat ou d'un statut à durée indéterminée** (CDI, fonctionnaire, indépendant). Pour les autres (contrat à durée déterminée), 15 % d'entre eux ont signé un contrat d'une durée inférieure ou égale à 6 mois.
Travailler dans le secteur privé augmente les chances d'être embauché sous contrat stable : 87 % des personnes exerçant leur activité dans une entreprise privée et 79 % dans une association jouissent d'un contrat à durée indéterminée contre 48 % des personnes occupant un emploi dans la fonction publique.
- **73 % des répondants strictement en emploi ont trouvé des débouchés professionnels de niveau "cadre, ingénieur, catégorie A".** C'est le cas de 80 % des diplômés travaillant dans la fonction publique contre 72 % des diplômés en emploi dans une entreprise privée.
- Le revenu médian (calculé sur un temps plein en France) est d'un peu plus de 2000 euros net mensuel. Il varie significativement selon plusieurs critères. Logiquement, le niveau d'emploi (PCS) s'avère fortement discriminant puisque **les emplois les plus qualifiés "cadre, ingénieur" affichent un revenu médian de 2200 euros contre 1740 euros pour les emplois de niveau "intermédiaire, technicien"** (effectifs trop faibles pour effectuer un calcul sur le niveau "employé, ouvrier"). **Les emplois dans les entreprises privées sont tendanciellement plus rémunérateurs que ceux dans la fonction publique et les associations** (respectivement 2220 euros, 1800 et 1858 euros). Le salaire moyen fluctue également selon les domaines disciplinaires observés à partir des composantes d'obtention du diplôme, les diplômés ne s'orientant pas vers les mêmes secteurs d'activités. Par ailleurs, les femmes présentent un salaire moyen inférieur à celui des hommes (1970 euros contre 2166). Plusieurs explications ont été mobilisées par le MESRI afin de comprendre ces écarts que l'on retrouve au niveau national. D'une part, les spécialisations disciplinaires sont fortement genrées et les formations très féminisées débouchent sur des conditions d'embauche moins favorables en termes de rémunération. D'autre part, les employeurs attribuant les salaires moyens les plus bas sont également plus prisés par les femmes. Enfin, la distribution des emplois de niveau cadre reste inégale. Un peu moins de femmes ont atteint le niveau "ingénieur, cadre, catégorie A" à la date de l'enquête (71 % contre 82 % des hommes). Notons que les différences en défaveur des femmes persistent malgré tout à un niveau équivalent "cadre, ingénieur". À l'échelle de l'université de Tours, ces inégalités s'avèrent plus fortes dans le secteur privé.
- 94 % des répondants travaillent à temps plein. Considérant l'ensemble des répondants strictement en emploi, environ 2,5 % affirment subir un temps partiel.
- **38 % des emplois occupés le sont dans la région Centre-Val de Loire dont 20 % en Indre-et-Loire.** Environ **3 % des répondants connaissent une mobilité à l'étranger.** Les diplômés originaires du Centre-Val de Loire ont plus tendance à y rester travailler que les autres. En effet, 57 % d'entre eux occupent un emploi dans la région contre 15 % des diplômés originaires d'ailleurs.